



FÉDÉRATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES  
**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS  
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT  
FORCE OUVRIÈRE**

Paris, le 13 janvier 2020

## **Ce sont des voleurs !**

Les Personnels d'Exploitation ont été victimes d'un vol sans agression mais avec préméditation.

Le gouvernement du Premier Ministre d'Édouard PHILIPPE vient, avec la complicité de Macron, de nous voler l'inscription au **Service Actif**.

Cela fait presque 30 ans que les Personnels d'Exploitation des Travaux Public de l'Etat (PETPE) sont classés, de part leur statut particulier, comme profession entrant dans la catégorie des « emplois présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles et ouvrant droit à pension avant l'âge légal » et à taux plein (sans décote).

Cela fait autant de temps que FORCE OUVRIÈRE demande que les agents puissent bénéficier de la totalité du service actif, à savoir, la bonification du service actif (1 an tous les 5 ans).

En 2008 nous avons été tout près de toucher au but, notre Ministre de l'Équipement de l'époque M. Jean-Louis BORLOO avait monté, sur notre revendication, un dossier afin de faire bénéficier aux PETPE la bonification, mais la tentative fut avortée.

Depuis FORCE OUVRIÈRE n'a eu de cesse de revendiquer auprès des différents Ministres, Secrétaires d'État, SG ou DRH de notre Ministère la réouverture du dossier de la bonification.

Nous avons parfois été entendus mais sans concrétisations au bout des discussions.

Le gouvernement d'Édouard PHILIPPE fait le constat que, très peu d'agents partent en cessation d'activité par le biais du service actif ; bien sur ! **il n'est pas bonifié** et pour ne pas subir de décotes, les agents poussent au maximum et **ne peuvent donc pas** se servir de la possibilité offerte de partir plus tôt.

Si nous avions la bonification, cela annulerait où tout du moins, limiterait fortement la décote et donc permettrait de partir plus tôt en âge, avec une pension plus digne que celle qui est versée actuellement.

Le projet de réforme des retraites ne va pas arranger les affaires des Personnels d'Exploitation et le vol du service actif est une trahison vis-à-vis des personnels.

Vous trouverez ci-joint la copie de la lettre que le SNP2E FORCE OUVRIÈRE vient d'envoyer à M. Édouard PHILIPPE Premier Ministre et à Mme BORNE Ministre du MTES.

---

**MTES - MCTRCT / Permanence SNP2E-FO**

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : [fo-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fo-snp2e.syndicats@i-carre.net) - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

FORCE OUVRIÈRE reprend le dossier de M. BORLOO pour revendiquer le maintien du service actif avec la bonification et demande, une entrevue afin de pouvoir s'exprimer sur le sujet ainsi que sur la pénibilité qui est le maître mot du sujet, motivant la demande de bonification.

La balle est dans le camp du Premier Ministre, il ne faut pas qu'il nous oublie ; il a déjà largement accédé aux revendications de divers corps de métiers privés ou publics, il faut qu'il pense aussi à ces agents qui œuvrent sur le réseau routier national.

Le SNP2E FORCE OUVRIÈRE n'accepte pas le projet de réforme des retraites mais souhaite faire avancer le sujet spécifique des Personnels d'exploitation, nous ne lâchons rien.

Il faut continuer le mouvement contre la retraite à points sinon ce sera comme le disait Coluche :

« Dites-moi ce dont vous avez besoin et je vous expliquerai comment vous en passer »

**Si le projet passe en l'état, il y aura beaucoup d'explications car il faudra se passer de plein de choses !**

